

## **Proposition de Stage**

### **Histoire du patrimoine bâti de Boniville-Loka**

Niveau du stage : Ingénieur - Master – Licence 3  
Durée : 2 à 4 mois – à partir d’avril 2019  
Résidence administrative : Antenne du PAG à Papaïchton

#### **Structure d’accueil**

Nom : Parc amazonien de Guyane (Parc national)  
Statut juridique : Etablissement public à caractère administratif  
Adresse postale : 1 rue Lederson, 97354 Rémire Montjoly (Guyane Française)  
Adresse électronique : [infos@guyane-parcnational.fr](mailto:infos@guyane-parcnational.fr) Tel : 05 94 29 12 52

#### **Préambule**

L’Etablissement public du Parc amazonien de Guyane (PAG) a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d’impulser un développement économique et social local et durable sur un territoire s’étendant sur 3,4 millions d’hectares situé au centre et au sud de la Guyane. Créé en février 2007, le parc national est à la fois un haut lieu de la biodiversité et le cadre de vie de plus de 10 000 habitants : Amérindiens, Bushinengés, Créoles, ...

Les territoires concernés par le Parc amazonien de Guyane comportent une zone cœur dont les objectifs doivent concourir à la préservation et à la protection des milieux naturels et une zone de libre adhésion dont les orientations doivent permettre de :

- contribuer au développement des communautés d’habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel,
- participer à un ensemble de réalisations et d’améliorations d’ordres social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du parc national.

L’attente des populations en matière de réalisations concrètes sur leurs territoires de vie et d’amélioration du cadre et des conditions de vie est prégnante. En ce sens, l’adaptation de l’action publique est une préoccupation croissante dans un contexte de changements rapides de ces sociétés.

### **Descriptif de la mission du stage**

#### **Histoire du patrimoine bâti de Boniville-Loka**

#### **Contexte**

Dans le cadre de la convention d’application de la charte du PAG à Papaïchton, le projet de réhabilitation du patrimoine bâti de Boniville et Loka est inscrit parmi les priorités.

Ce projet a émergé d’une demande et d’une volonté locale de protection/valorisation du patrimoine bâti, de la part de la communauté, des anciens, des propriétaires de certaines maisons ; ainsi que des différentes équipes municipales depuis plus de vingt ans. Il vise à favoriser le développement économique et culturel de la commune de Papaïchton, à travers la mise en place d’un projet de restauration du patrimoine bâti dynamisant le tourisme localement.

Le projet global se décline en 3 phases :

- a. Phase 1 : phase expérimentale basée sur un objectif de restauration de 6 maisons. Cette première étape vise notamment à tester des modalités de chantier.
- b. Phase 2 : phase de mise en œuvre pluriannuelle et à plus large échelle intégrant la restauration de l’ensemble des maisons identifiées dans le cadre du rapport de médiation culturelle (Rapport de

Gaëlle Dakan, 2014). Cette phase prévoit aussi des actions permettant de faire émerger des activités locales (ou de les renforcer, comme par exemple l'artisanat autour du bois, ou les activités de services aux visiteurs) ainsi que la mise en place d'éléments de valorisation et d'interprétation de ce patrimoine culturel.

- c. Phase 3 : Le procédé établi en phase 1 et affiné en phase 2 permet de valoriser socialement et économiquement les savoir-faire associés au patrimoine bâti. La restauration du bâti ancien s'étend non plus seulement à Loka et Boniville mais à l'ensemble du patrimoine communal et renforce la transmission de ces savoir-faire à travers une valorisation professionnelle. Ces savoir-faire sont alors intégrés et s'expriment dans l'émergence du patrimoine contemporain.

La mission du stage s'inscrit dans la phase 2 du projet. Elle vise à commencer à mettre en place des éléments de valorisation et d'interprétation du patrimoine culturel concerné.

### **Missions du stagiaire**

Réaliser un travail de collecte d'archives orales et documentaires pour approfondir la connaissance de l'histoire du patrimoine bâti de Boniville et Loka ; classer et indexer les sources pour réaliser une base de données qui permettra d'alimenter les animations culturelles 2019 en cours de programmation, notamment à l'occasion des journées du patrimoine, et fournir des supports aux guides touristiques ou à toute personne intéressée.

### **Objectifs**

Développer la connaissance de l'histoire du territoire du Parc amazonien de Guyane.

Poursuivre le projet de valorisation du patrimoine bâti de Boniville et Loka dans le cadre de la convention d'application de la charte sur la commune de Papaïchton.

Le stage sera constitué des différents points suivants :

- Collecte de mémoire orale : mettre en place la méthodologie de travail en lien avec les coordinateurs du stage, travailler avec l'équipe de l'antenne de Papaïchton, organiser les prises de rendez-vous avec les anciens et la préparation du matériel, mener ou assister aux entretiens, indexer avec précision les enregistrements, organiser leur archivage.
- Recherche documentaire (en bibliothèque et en archives, aussi bien publiques que privées), numérisation des données et classement, synthèse des documents.
- Elaboration d'une base de données organisée.

### **Autres éventualités de contributions**

Parallèlement, d'éventuelles contributions pourraient s'inscrire en lien avec ce travail de stage, mais néanmoins n'en constituent pas directement des axes de travail et par conséquent des attendus impératifs.

En lien avec la chargée de mission culture et sciences humaines du parc et le chargé de développement culturel de l'antenne de Papaïchton, le/la stagiaire pourrait ainsi être amené(e) à prendre part à des animations scolaires et tout public.

### **Plus-value du stage**

Le stage permettra à la personne recrutée de découvrir les missions des parcs nationaux en général et du parc amazonien de Guyane en particulier. Le/la stagiaire sera amenée à être en contact avec un grand nombre d'acteurs présents en Guyane, collectivités locales, institutions nationales et prestataires. Ce stage amènera le/la stagiaire à s'investir sur la conception et la mise en œuvre d'un projet concret de valorisation culturelle en lien avec le développement du territoire.

### **Déroulement de la mission :**

#### **Encadrement**

L'étudiant(e) sera accueilli(e) au sein de l'antenne du PAG à Papaïchton, et placé(e) sous l'encadrement et la coordination du maître de stage en la personne de Céline Frémaux, chargée de mission culture et

sciences humaines du Service des Patrimoines Naturels et Culturels, de José Tolinga, chef de l'antenne du PAG à Papaïchton et de Touine Kouata, chargé de développement culturel à l'antenne du PAG à Papaïchton.

Le calendrier prévisionnel sera établi en début de stage par le stagiaire et validé par les encadrants.

Les missions de terrain (prises de contact/entretiens/recherche en archives) seront préparées en coordination avec les encadrants.

**Période et durée du stage :**

2 à 4 mois, entre avril et juillet 2019.

**Lieu du stage**

Résidence administrative basée à l'antenne du Parc amazonien de Guyane à Papaïchton, avec des déplacements à prévoir à Maripasoula et sur l'île de Cayenne. Possibilité de prise en charge de l'hébergement par le PAG à Papaïchton.

**Statut & conditions de stage**

Stagiaire sous convention entre le Parc amazonien de Guyane et l'organisme de formation.

Temps de travail : 35 heures par semaine.

**Indemnités du stage :**

Indemnités forfaitaire au tarif en vigueur.

Prise en charge le cas échéant des frais de déplacement / hébergement dans le cadre des activités du stage (hors activité régulière), sur la base de la grille de remboursement des agents du Parc. L'établissement de formation d'origine du stagiaire prend intégralement en charge toutes les assurances relatives au stagiaire dans le cadre de la présente mission professionnelle.

**Profil recherché**

**Savoir-faire**

- Niveau Licence 3 ou Master Sociétés et interculturalités / Ethnologie / Histoire ;
- Maîtrise des logiciels de traitement de texte ;
- Connaissance de l'histoire de la Guyane ;
- Bonnes capacités rédactionnelles

La maîtrise de la langue aluku serait un atout.

**Savoir être**

- Autonomie et rigueur ;
- Sens du travail en équipe ;
- Esprit d'initiative ;
- Capacité à séjourner en commune isolée en hébergement hamac.

**Renseignements**

FREMAUX Céline, chargée de mission culture et sciences humaines

[celine.fremaux@guyane-parcnational.fr](mailto:celine.fremaux@guyane-parcnational.fr) / 0694 40 33 27

**Candidature**

**Echéance de recrutement :** au plus tard le 1<sup>er</sup> avril 2019

**Date limite de candidature :** 28 janvier 2019 (date de réception par le Parc amazonien de Guyane)

Les demandes de stage (CV et lettre de motivation) sont à adresser par courriel avec la mention « candidature au stage Histoire du patrimoine bâti de Bonville et Loka » et votre nom à :

Céline Frémaux, chargée de mission culture et sciences humaines : [celine.fremaux@guyane-parcnational.fr](mailto:celine.fremaux@guyane-parcnational.fr)

Touine Kouata, chargé de développement culturel : [touine.kouata@guyane-parcnational.fr](mailto:touine.kouata@guyane-parcnational.fr)

Copie à : M. le Directeur par intérim : [arnaud.anselin@guyane-parcnational.fr](mailto:arnaud.anselin@guyane-parcnational.fr) et Mme la Responsable des ressources humaines : [recrutements@guyane-parcnational.fr](mailto:recrutements@guyane-parcnational.fr)